Flash Economie

N° 4
12 juillet 2024

Un pays européen ne peut pas avoir une politique économique très différente de celle menée par les autres pays européens

Le débat de politique économique en France ignore trop souvent que la France est dans un univers concurrentiel. Puisque la dépréciation du change ne peut pas être utilisée depuis la création de l'euro, une perte de compétitivité-coût conduit à une perte de production ; il en est de même d'une hausse de la pression fiscale (qui conduira à des délocalisations) ou d'une dégradation de la qualité du système éducatif.

Malheureusement, la France :

- a une pression fiscale très élevée par rapport aux autres pays européens et au reste du monde.
- a un coût du travail aussi très élevé, que ce soit par rapport aux pays européens ou globalement.
- a une qualité de son système éducatif très faible.

Une dégradation supplémentaire de la compétitivité de la France (hausse de la pression fiscale, du coût du travail, absence de redressement de la qualité du système éducatif) conduira donc à terme à un recul de l'investissement, de l'emploi industriel, de l'attractivité de la France.

Patrick Artus

@PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Tenir compte de ce que les pays européens, et plus largement l'ensemble des pays, sont en concurrence.

Le débat de politique économique, particulièrement en France ignore trop souvent que les pays sont en concurrence. Cela est perturbant en ce qui concerne les pays européens puisque, depuis la création de l'euro, une dépréciation du change ne peut plus être utilisée.

Quand on examine :

- **la pression fiscale** (**Tableau 1**), on voit que la France a une pression fiscale très élevée par rapport aux autres pays européens, aux autres pays de l'OCDE, ou aux autres pays non membres de l'OCDE ;
- **le coût du travail** (salaire horaire dans l'industrie, **Tableau 2**), on observe que la France est parmi les pays de l'OCDE où le coût du travail est le plus élevé (avec la Belgique, l'Allemagne et la Suède) ;
- **l'efficacité du système éducatif** (**Tableaux 3 et 4**), on voit que les enquêtes PISA (globalement, concernant le niveau des enfants en numératie ou en littératie) montrent une très faible performance du système éducatif par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Tableau 1 : pression fiscale (en %, 2022)

Pays	Taux de pression fiscale
Mexique	16.9
Chine	21.0
Suisse	26.9
Roumanie	27.6
Etats-Unis	28.0
Japon	34.9
Corée du Sud	32.0
Canada	33.2
Brésil	33.5
Pologne	35.3
Royaume-Uni	37.6
Portugal	38.0
Espagne	37.9
Suède	42.4
Suède	42.4
Allemagne	41.9
Italie	42.6
Belgique	44.7
France	**47.4**

Source : DG Ameco,, Patrick Artus Conseil

Tableau 2 : coût horaire du travail manufacturier (par coût croissant, en dollars, 2021)

Pays	Coût horaire
Roumanie	8.63
Pologne	12.33
Portugal	15.14
Espagne	28.39
Royaume-Uni	29.61
Australie	30.86
Canada	33.22
Italie	33.83
Pays-Bas	44.85
France	**47.07**
Allemagne	49.56
Suède	51.43
Belgique	52.99

Source : Conference Board, Patrick Artus Conseil

Tableau 3 : Résultats à l'enquête PISA (score global, par score décroissant de l'enquête de 2022)

Pays	Résultats
Japon	533
Canada	506
Finlande	495
Royaume-Uni	493
Etats-Unis	489
Suède	487
Allemagne	482
France	**478**

Sources : OCDE, Patrick Artus Conseil

Tableau 4 : Résultats à l'enquête PISA (scores en littératie et numératie, par score décroissant de numératie de l'enquête de 2022)

Pays	Numératie	Littératie
Singapour	575	543
Japon	536	516
Corée du Sud	527	515
Suisse	508	483
Canada	497	507
Pays-Bas	493	459
Royaume-Uni	489	494
Suède	482	487
Allemagne	475	480
France	**474**	**474**
Espagne	473	474
Italie	471	482
Etats-Unis	465	504

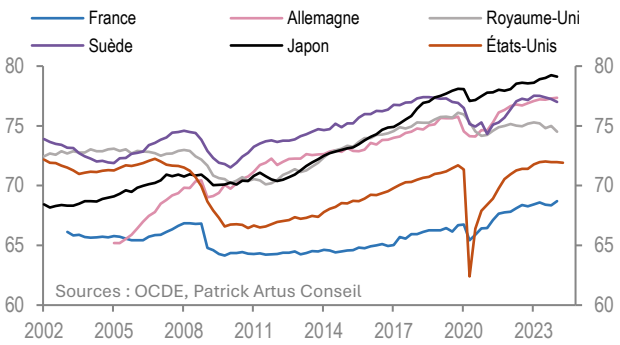
Sources : OCDE, Patrick Artus Conseil

La France a donc un handicap d'attractivité vis-à-vis des autres pays en ce qui concerne la pression fiscale, la compétitivité-coût, l'efficacité du système éducatif.

Cela se voit :

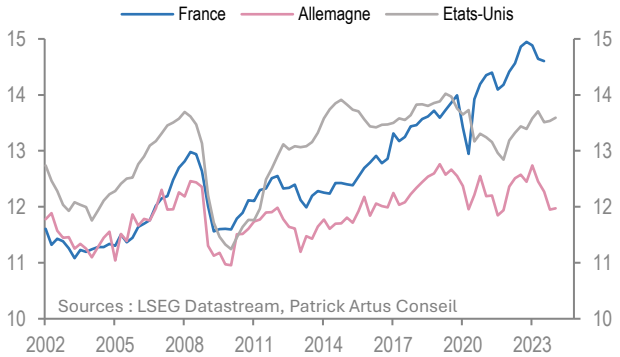
- à la faiblesse du taux d'emploi de la France (Graphique 1) ;

Graphique 1
Taux d'emploi des 15-64 ans



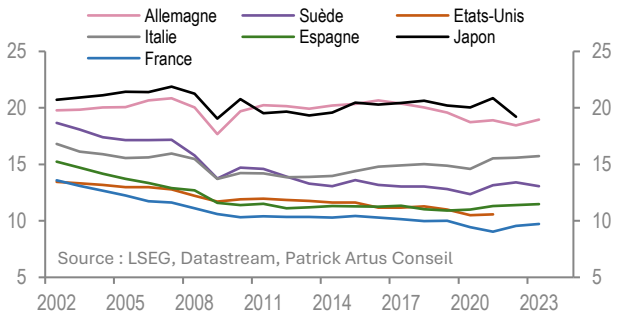
- à la faiblesse de l'investissement industriel jusqu'en 2019 (Graphique 2) ;

Graphique 2
Investissement des entreprises (valeur, en % du PIB valeur)



- à la faiblesse de la taille de l'industrie (Graphique 3).

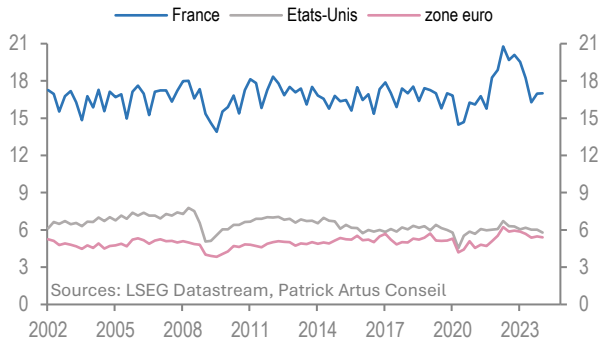
Graphique 3
Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière (en % du PIB)



Synthèse : en réalité, un pays de l'OCDE, et encore plus un pays de l'Union Européenne, ne peut pas mener une politique économique très différente de celle des autres pays.

La concurrence entre les pays de l'OCDE, leur intégration commerciale (Graphique 4) impliquent que ces pays ne peuvent pas mener une politique économique nettement différente de celle des autres pays.

Graphique 4
Importations depuis les pays de l'OCDE*



(*) Etats-Unis, Canada, Mexique, Royaume-Uni, zone euro, Suède et Japon.

Cela implique que si la France, par exemple, met en place une pression fiscale plus élevée, ne redresse pas la qualité de son système éducatif, augmente son coût du travail, il en résultera un mouvement accru de délocalisation, de recul de la taille de l'industrie, de recul du taux d'emploi par rapport à son niveau dans les pays concurrents.

Avertissement

Cette communication marketing et les informations contenues dans cette publication et toute pièce jointe sont exclusivement destinées à une clientèle composée de professionnels, de contreparties éligibles et d'investisseurs qualifiés.

Ce document et toute pièce jointe sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués à un tiers sans l'accord écrit préalable de Patrick Artus Conseil. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document et/ou des pièces jointes, veuillez les supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

Les prix de référence sont basés sur les cours de clôture (s'ils sont mentionnés dans ce document).

La distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou depuis certaines juridictions peut être restreinte ou interdite par la loi. Les destinataires de ce document sont tenus de s'informer de ces restrictions ou interdictions et de s'y conformer. Ni Patrick Artus Conseil ni aucune autre personne ne peut être considéré comme responsable vis-à-vis de quiconque en ce qui concerne la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de n'importe quelle juridiction.

Ce document a été élaboré par Patrick Artus Conseil. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière. En conséquence, il n'y a pas d'interdiction de négocier en amont de sa diffusion.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Ils sont destinés à une diffusion générale et les produits ou services qui y sont décrits ne tiennent pas compte d'un objectif d'investissement spécifique, de la situation financière ou d'un besoin particulier d'un destinataire. Ce document et toute pièce jointe ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. En aucun cas, ce document ne doit être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction à toute personne ou entité.

Les prix et les marges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis en fonction, notamment, des conditions du marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne constituent pas un indicateur fiable et n'anticipent donc pas les résultats futurs. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses provenant d'un modèle quantitatif, qui représentent des événements futurs potentiels qui peuvent ou non se réaliser, et ne constituent pas une analyse complète de tous les faits importants concernant un produit. Les informations peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis.

Les déclarations, hypothèses et prévisions contenues dans ce document reflètent le jugement de son (ses) auteur(s), sauf indication contraire, et ne reflètent pas le jugement d'une autre personne. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme ayant été mises à jour à tout moment après la date indiquée sur la première page de ce document et la remise de ce document ne constitue pas une déclaration de la part de quiconque que ces informations seront mises à jour à tout moment après la date de ce document.

Patrick Artus Conseil ou toute autre personne ne saurait être responsable de toute perte financière ou de toute décision prise sur la base des informations divulguées dans cette présentation. En tout état de cause, il vous appartient de solliciter tout conseil interne et/ou externe que vous jugerez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, y compris auprès de tout conseil financier, juridique, fiscal ou comptable, ou de tout autre spécialiste, afin de vérifier notamment que l'opération (le cas échéant) décrite dans ce document est conforme à vos objectifs et contraintes et d'obtenir une évaluation indépendante de l'opération, de ses facteurs de risque et de ses avantages.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport reflètent fidèlement les opinions personnelles de l'auteur concernant l'un ou l'autre des titres ou émetteurs concernés. Aucune partie de la rémunération de l'auteur n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées dans ce rapport. Les opinions personnelles des auteurs peuvent différer les unes des autres.